

Règlement intérieur de la Pole Dance Family

En vous abonnant à la Pole Dance Family, vous êtes tenus de respecter ces consignes :

Règles d'hygiène et de bienséance

La bienveillance est primordiale à la Pole Dance Family. Aucun manque de respect, jugement négatif ou harcèlement ne sera toléré entre les élèves. L'école se réserve le droit de rompre un contrat d'abonnement si elle en voit la nécessité.

Il est interdit de marcher avec les chaussures dans la salle. Elles doivent être enlevées et remises dans le hall d'entrée et déposées sur l'étagère à chaussures prévue à cet effet.

Il est obligatoire de se laver les mains avant d'utiliser les barres de Pole Dance. Veuillez nettoyer la barre de Pole Dance que vous avez utilisée avec le produit mis à votre disposition après chaque cours.

Vous pouvez évidemment vous filmer afin de voir votre progression, cependant, si d'autres élèves que vous-même êtes sur la vidéo, vous devez toujours leur demander leur autorisation pour la partager sur les réseaux sociaux.

L'école n'est pas responsable en cas de vols ou de pertes de biens personnels

Annulations de cours

L'école se donne le droit de fermer l'établissement et d'annuler les cours lors des jours fériés ou des ponts de jours fériés, ainsi que lors de grève des transports en commun à Bruxelles. (Attention, ces cours ne seront pas reportés à la semaine suivante, donc choisissez un autre cours dans la semaine :)

L'école se réserve le droit d'annuler les cours lorsque le nombre d'élèves est en dessous de trois et prévendra les élèves inscrits par mail si celui-ci a dû être annulé. (Si le cours qui est annulé arrive les 2 derniers jours de la semaine, vous pourrez le récupérer uniquement la semaine d'après)

Vous pouvez annuler votre cours jusqu'à 3h avant le début du cours. Dans le cas contraire, l'école ne rembourse d'aucune manière une réservation qui n'a pas été annulée.

Reports d'abonnement

Votre abonnement sera reporté UNIQUEMENT :

1. Si l'école prend la décision de fermer une semaine ou plus.

2. Si vous êtes dans l'incapacité de venir aux cours à cause d'un problème médical plus de 2 semaines d'affilées ET avec la preuve de cette incapacité via un certificat médical daté (début et fin) prescrit par un professionnel de la santé.

3. Si vous partez en vacances 2, 3 ou 4 semaines ET que vous prévenez l'école par e-mail minimum 1 semaine avant votre départ. L'école n'acceptera pas de report si elle est prévenue pendant ou post vacances. Ce report n'est valable qu'une seule fois sur votre abonnement en cours !

4. Lors de domiciliation bancaire et que votre abonnement est gelé, les domiciliations se feront normalement, jusqu'à la date finale écrite sur le contrat de base.

Si vous avez plus de vacances prévues, pensez-y avant d'arrêter votre choix sur l'abonnement que vous souhaitez prendre.

Petit rappel: Vous avez la possibilité de prendre un abonnement de 1 mois, 3 mois, 6 mois OU la carte de 10 cours.

(La carte de 10 cours est valable un an !)

Il existe des abonnements de 1 mois, 3 mois ou 6 mois, à raison d'1x, 2x par semaine ou en illimité.

L'abonnement 1 ou 2 fois par semaine vous donne l'accès à 1 ou 2 cours de votre choix par semaine. Ce qui veut dire que vous n'êtes pas obligés de venir au(x) même(s) cours chaque semaine. C'est pourquoi, il y a un système de réservation des cours. Vous pouvez choisir et réserver les cours auxquels vous voulez participer via le « YOUNETHEM » de l'école qui se situe dans la section « Réservation des cours » sur le site internet. L'abonnement illimité vous donne accès à tous les cours quand vous le souhaitez sans limite de cours. En tant que débutant, vous pouvez participer à tous

les cours hormis Beautiful Spin et Pole Exotic (car il faut déjà avoir un minimum la pole en main ;) )